

Extrait du registre des délibérations du Comité de Direction

Séance du 24 mai 2022

Date de convocation : 10 mai 2022  
Nombre de membres en exercice : 18

Présents : 11  
Votants : 11

Président de séance : Rémi PRIEZ  
Secrétaire de séance : Jessica PAYSANT

Titulaires et suppléants présents : Mrs PRIEZ, ROUSSEL, MABIRE, BRETON, LE ROUX,  
Mmes PHILIPPE, BONNARD, COLLIN, SAUVE, BERTOUT-BARBÉY, LE GOFFE

Assistaient à la séance : Mmes PORTHEAULT - OTC, GUITTARD - OTC, PAYSANT - OTC,  
SAHUT - DGFIP

Titulaires et suppléants excusés : Mmes AUGER, PLAISANCE, BEAUVILLARD, BANDELIER,  
Mrs MOUQUET, GREMONT

PRÉFECTURE DE L'EURE

**Délibération n°07/2022 – Affectation du résultat 2021**

07 JUIN 2022

VU l'Art. R. 133-10 du Code du tourisme,

ARRIVÉE

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021,  
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2021,

- 76 836,68 € (48 919,38 € + 27 917,30 €) sur la ligne R002 du budget 2022 - section d'exploitation
- 79 953,49 € sur la ligne R001 du budget 2022 - section d'investissement

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré à main levée à l'unanimité (11 voix pour),

- D'APPROUVER l'affectation des résultats de l'exercice 2021 telle que décrite ci-dessus

Certifié exécutoire le 24 mai 2022  
Transmis en Préfecture le 03 / 06 / 2022  
Publié le 14 / 06 / 2022

Le Président

Rémi PRIEZ